

Ateliers du développement durable du 11 juin 2009 Liste de présence

Délégués développement durable

Monsieur	Jean-Claude	BALL	FROESCHWILLER	excusé
Monsieur	Jean-Jacques	BASTIAN	PREUSCHDORF	excusé
Madame	Christine	BOHN	ESCHBACH	excusée
Monsieur	Gérard	BOULANGER	KUTZENHAUSEN	X
Monsieur	Freddy	CUNTZ	GOERSDORF	
Madame	Annie	DESCHLER RIEHL	LEMBACH	X
Madame	Michèle	DORFFER	MERKWILLER-PECHELBRONN	excusé
Monsieur	Fernand	DUBOIS	NIEDERSTEINBACH	
Monsieur	Laurent	EHRSTEIN	LEMBACH	excusé
Monsieur	Dominique	FERBACH	OBERDORF SPACHBACH	
Madame le Maire	Evelyne	FISCHER	PREUSCHDORF	excusée
Monsieur	Charles	FULLENWARTH	LANGENSOULTZBACH	
Monsieur	François	GEISTEL	DIEFFENBACH-les-WOERTH	
Monsieur	Jean Yves	GEORGES	DURRENBACH	excusé
Monsieur	Daniel	HITTLER	WALBOURG	
Monsieur	Sébastien	HOLTZMANN	FORSTHEIM	excusé
Monsieur	Ludovic	JOTZ	HEGENEY	X
Monsieur	Fabien	KAUFFER	NIEDERSTEINBACH	
Monsieur	Jacky	KELLER	DIEFFENBACH-les-WOERTH	
Madame	Marie-Régine	KEMPF	ESCHBACH	excusée
Madame	Christiane	KLEIN	GUNSTETT	X
Monsieur le Maire	Jean-Louis	KLIPFEL	LAUBACH	X
Monsieur	Manuel	KOEHL	LOBSANN	X
Madame	Karina	KORNMANN	OBERSTEINBACH	excusée
Monsieur le Maire	Alfred	KREISS	LOBSANN	X
Monsieur	Gérard	KUNTZ	GOERSDORF	X
Monsieur	Christophe	LAXENAIRE-DISCH	WOERTH	X
Monsieur	Jean-luc	MICAUX	BIBLISHEIM	
Monsieur	Olivier	OTT	OBERDORF SPACHBACH	excusé
Madame	Isabelle	RIEGERT	HEGENEY	X
Monsieur	Fabrice	RITTER	BIBLISHEIM	X
Monsieur	Pascal	ROTH	MORSBRONN-les-BAINS	excusé
Madame	Marie-Louise	ROTH	KUTZENHAUSEN	X
Monsieur	Jean-Claude	RUSTENHOLZ	LOBSANN	X
Monsieur	Marc	SCHAEFER	MORSBRONN-les-BAINS	excusé
Monsieur le Maire	Christophe	SCHERTZ	NIEDERSTEINBACH	
Monsieur	Jean-Charles	SCHINTZIUS	LAMPERTSLOCH	
Monsieur	Dominique	SCHMIDT	WOERTH	X
Monsieur	André	SCHMITT	WINGEN	
Monsieur	Dominique	SCHNEIDER	MERKWILLER-PECHELBRONN	X
Monsieur le Maire	Alphonse	SIBLER	WALBOURG	excusé
Madame	Céline	STURM	OBERSTEINBACH	excusé
Monsieur le Maire	Alfred	THALMANN	LAMPERTSLOCH	excusé
Monsieur	Robert	VOGEL	GUNSTETT	X
Monsieur	Denis	WALTHER	LANGENSOULTZBACH	X
Monsieur	Alain	WEGMANN	FROESCHWILLER	
Monsieur	Freddy	WEHRUNG	LAUBACH	excusé
Monsieur le Maire	Jean	WEISBECKER	WINGEN	X
Monsieur	Damien	WEISS	DURRENBACH	
Monsieur	Dany	ZAHN	FORSTHEIM	

Animateurs

Guy Husson, agent de développement

Céline Husson, chargée de mission cohésion sociale

Frédérique Weber, chargée de mission environnement-développement local

Virginie Formosa, chargée de mission Plan Climat, ADEAN (association de développement de l'Alsace du Nord)

Corinne BLOCH, CINE MUNCHHAUSEN

Émilie ANGE, CINE MUNCHHAUSEN

Compte-rendu de l'atelier du 11 juin 2009
19h à 21h
Salle polyvalente de Gunstett

Introduction

Il vous a été rappelé en préambule que ce 3ème atelier du développement durable, réunissant l'ensemble des délégués développement durable des communes de la communauté de communes Sauer-Pechelbronn, s'inscrit dans la continuité des deux premiers, de par :

- ses objectifs, à savoir élaborer un plan de développement durable à l'échelon intercommunal, qui pourra prendre la forme d'un agenda 21 et qui pourra se décliner à l'échelle de chaque commune.
- sa forme, à savoir travailler en groupes, animés par des techniciens de la communauté de communes ou d'autres structures et dans lesquels chacun est invité à participer activement à la réflexion.

Il a été brièvement rappelé l'objet des 2 premiers ateliers :

L'objet de l'atelier du 7 février était de :

- définir ce qu'était le développement durable
- recenser les actions, projets, besoins des communes en matière de développement durable.

L'objet de l'atelier du 19 mars était de :

- dégager les principaux thèmes de travail
- dégager les enjeux de chaque thème.

Les résultats des deux premiers ateliers ont été synthétisés dans un tableau (synthèse thèmes-enjeux-actions) qui a été distribué en début de séance et qui repère les thèmes de travail, les enjeux dégagés par chaque groupe, les sous-thèmes et des propositions d'actions issues des réflexions menées en atelier et dans les communes.

L'objet de l'atelier du 11 juin était de :

- croiser les enjeux
- déterminer les partenaires à associer à l'élaboration et à la mise en œuvre du plan de développement

1ère exercice : croiser les enjeux

Il vous a été demandé de relire l'ensemble des enjeux dégagés lors du précédent atelier, et, pour chacun d'entre eux, de repérer avec le(s)quel(s) il pourrait être associé(s).

A la lecture du tableau, certains enjeux ont été modifiés, d'autres ajoutés. De nouvelles propositions d'actions sont également apparues. Le tableau ainsi modifié est annexé au présent document.

Les principaux enjeux croisés qui sont ressortis des différents groupes sont les suivants :

Espaces verts, espaces naturels

- Espaces verts, espaces naturels / Déchets : Valoriser les coupes de végétaux (exemple : compostage, bois-énergie).
- Espaces naturels / Gestion de l'eau : Conserver les zones tampons entre zones agricoles et zones bâties.
- Espaces naturels / Énergie : Développer des filières locales de production de matériaux pour la construction et l'isolation.
- Espaces naturels / Urbanisme : Inciter à consommer localement et à respecter la saisonnalité des aliments. Conserver une diversité paysagère. Préserver le cadre de vie.
- Espaces naturels / Seniors : Favoriser la transmission du savoir entre générations.
- Espaces naturels / Vie locale : Sensibiliser les habitants au rôle des végétaux.

Déchets, gestion de l'eau

- Déchets / Vie locale : Mutualiser la gestion des déchets verts. Inciter à la ré-utilisation des matériaux.
- Gestion de l'eau / Urbanisme : Favoriser des constructions économes en eau.

Vie locale, vie scolaire, seniors

- Vie locale / tourisme : Accompagner le changement tout en conservant une identité culturelle.

Entreprise, tourisme

- Entreprise / Espaces naturels : Développer les filières locales de valorisation de fruits.
- Entreprise / Vie locale : Informer les habitants des gisements d'emplois possibles.
- Entreprise / vie locale : Favoriser et développer l'insertion.

Il ressort principalement que :

- La plupart des enjeux se recoupent entre eux.
- Certains sont transversaux, comme la sensibilisation et la participation des habitants.
- Certains peuvent apparaître antagonistes comme la volonté d'opérer un changement et celle de conserver une identité culturelle.
- Se dégage une volonté d'opérer à un changement des habitudes de chacun, en allant vers plus de sobriété et en renouant avec le bon-sens commun.

Il ressort en outre que le développement du territoire passe par la la valorisation des ressources locales, qu'elles soient naturelles ou humaines.

Les enjeux croisés pourraient se résumer ainsi :

- Préserver et valoriser les ressources naturelles locales pour renforcer l'attractivité du territoire, soutenir l'économie locale et contribuer à la préservation de l'environnement.
- Maintenir et développer le lien social en favorisant les rencontres, en améliorant les déplacements doux et les transports en commun, en impliquant l'habitant dans l'action communale, en créant des emplois de proximité et en offrant des possibilités d'accueillir de nouvelles personnes et les seniors.

L'objectif de ce premier atelier était de vous permettre de vous approprier les enjeux dégagés lors des précédentes réunions, de les préciser et de montrer qu'ils se recoupent.

Interlude

Lors de l'atelier sont intervenues deux habitantes de Walbourg qui souhaitaient interpeller les élus sur une enquête publique en cours relative à l'implantation de l'entreprise Transmétaux à Biblisheim.

Les craintes des habitantes portent surtout sur le trafic de camions engendré par cette activité de recyclage de matériaux (l'enquête annoncerait un passage de 100 camions par jour dans la localité de Walbourg). Ces habitantes ont fait part de leurs doléances dans une lettre collective adressée au commissaire enquêteur.

Le débat avec les délégués développement durable a porté sur les menaces et les opportunités que représentaient une telle activité :

Menaces : danger lié au passage des camions à proximité d'établissements scolaires, dégradation des voiries publiques.

Opportunités : Entreprise ayant une activité dans le domaine du recyclage. Taxe professionnelle générée (il a été rappelé que Métac, antérieurement installée sur ce site, représentait environ 1/3 de la taxe professionnelle du territoire).

Alternatives proposées : utilisation de la route forestière menant directement sur la départementale, favoriser une implantation le long du Rhin pour profiter d'un moyen de communication par voie fluviale.

Il a été rappelé que la communauté de communes avait refusé l'implantation de cette entreprise dans la zone d'activités car ne répondait pas aux critères qui avaient été fixés (à savoir, une

trentaine d'emplois par ha).

2ème exercice : avec qui travailler?

Au cours de ce 2ème exercice, il a été demandé à chaque groupe de choisir une action dans le tableau distribué en séance, et de répondre aux questions suivantes :

- 2.1. A quelle(s) échelle(s) s'applique cette action (individuelle, communale, intercommunale,...)?
- 2.2. A qui est-elle destinée (habitants, socio-professionnels (à préciser), écoles,...) ?
- 2.3. Qui la porte? Qui la met en œuvre (habitant, commune, communauté de communes,...)?
- 2.4. Qui peut l'accompagner (associations, bureau d'étude, socio-professionnels, institutions...)?
- 2.5. Comment la financer (fonds privés, commune, communauté de commune, département, région...)?

Il a été constaté que la plupart des actions se déclinent à plusieurs échelles, de l'échelon individuel à l'échelon intercommunal, voire mondial (lorsque par exemple des actions contribuent à lutter contre le changement climatique).

Quant au public visé, il s'agit de le caractériser le plus précisément possible (parents d'élèves, associations sportives...) et de ne pas rester généraliste (« les habitants ») au risque que l'action n'atteigne pas ses objectifs.

La commune est souvent citée comme porteuse du projet, en partenariat avec d'autres structures.

Les projets peuvent néanmoins également être le fait d'initiatives privées.

Il a été difficile dans certains groupes d'identifier clairement qui pourrait accompagner techniquement le porteur de projet. Il est cependant apparu qu'il s'agissait de s'entourer des compétences les plus larges possibles pour assurer la réussite de l'action.

En matière de financement, il s'agissait pour certains groupes de mettre en place des actions nécessitant peu de moyens financiers (utilisation d'internet comme support de communication), voire faisant appel au bénévolat (plantation de haies dans les communes).

Les partenaires financiers des collectivités (Conseil général, Europe) ont également été cités.

L'objectif de cet exercice était de prendre conscience qu'un projet se mène en partenariat avec un certain nombre d'acteurs qu'il s'agit d'identifier et d'associer en amont.

3ème exercice : les communes dans l'action

Pour se lancer concrètement dans la démarche de développement durable, il vous a été proposé de réfléchir durant l'été à une action simple à mettre en place dans votre commune à l'automne 2009.

Exemples :

- Au niveau de la gestion communale :
 - Appliquer la grille de questionnement (atelier du 7 février) à un projet en cours
 - Mettre en place certaines pratiques (changement des ampoules en ampoules basse-consommations, éteindre les veilles des appareils électriques, gestion des espaces verts;...)
- A destination des habitants :
 - Sensibiliser les habitants à une thématique en diffusant un article dans le bulletin intercommunal, en organisant une réunion d'information, un atelier pratique, une visite...
 - Mener une action (opération de broyage, nettoyage...)

Afin de recenser ces actions, il vous a été demandé de compléter la fiche de renseignements ci-jointe et de la retourner à la communauté de communes pour le 15 septembre au plus tard.

Cette fiche pourra également être utilisée pour lister l'ensemble des actions que vous souhaitez

mettre en œuvre à court/moyen/long terme.

L'objectif est :

- de vous permettre de mettre en pratique ce qui a été dit lors des différents ateliers et de vous rendre acteurs dans le démarche.
- d'affiner l'inventaire des actions que vous souhaitez mettre en place dans vos communes afin de les prioriser, de les mutualiser et de les replacer dans la démarche globale du plan de développement durable.

En pièces jointes :

- Tableau Synthèse thèmes-enjeux-actions
- Compte-rendu détaillé de l'exercice 1
- Compte-rendu détaillé de l'exercice 2
- **Fiche de renseignements à compléter et à retourner à la communauté de communes pour le 15 septembre 2009 au plus tard.**

Synthèse thèmes-enjeux-actions (tableau modifié suite aux apports des délégués en séance)

Thèmes	Enjeux	Sous-thèmes	Actions
Espaces verts, espaces naturels	<ol style="list-style-type: none"> 1. Revenir aux techniques du passé, au « fait maison », changer ses habitudes notamment établir de nouvelles habitudes alimentaires (privilégier les aliments locaux) 2. Préserver les haies afin de prévenir les catastrophes naturelles (coulées de boue, glissement de terrain...) 3. Préserver les végétaux en général afin de lutter contre le changement climatique 	Vergers	<p>Encourager les plantations Entretenir et préserver les vergers existants Promouvoir une gestion plus écologique Sensibiliser les habitants Créer et soutenir les filières de valorisation des fruits (exemple : Organiser une filière de ramassage de fruits pour les transformer en compote pour bébés)</p>
		Forêt	Développer la filière bois-énergie
		Haies	Sensibiliser les agriculteurs et les habitants aux rôles des haies Mener des opérations de replantation
		Gestion des espaces verts	Mettre en œuvre des pratiques plus respectueuses de l'environnement Faire intervenir des structures d'insertion Organiser des commandes groupées de fleurs
		Espèces et espaces naturels remarquables	Protéger les espèces remarquables (crapaud sonneur à ventre jaune) Entretenir les fonds de vallée (intervention des Highland Cattle) Valoriser les produits issus des défrichages de fonds de vallée en plaquettes
Déchets, gestion de l'eau	<ol style="list-style-type: none"> 4. Valoriser localement les déchets pour éviter d'externaliser leur traitement 5. Favoriser les filières de recyclage 6. Préserver la ressource en eau 	Déchets verts	<p>Promouvoir le compostage individuel Promouvoir le compostage des déchets verts communaux Créer des plate-formes de compostage Créer une filière de valorisation du biogaz Favoriser le broyage des déchets issus des tailles de haies ou d'arbres (service intercommunal de broyage, plate-forme) Inciter au covoiturage pour les apports volontaires en déchetterie</p>
		Tri des déchets	<p>Sensibiliser au tri, particulièrement dans les écoles Encourager les personnes qui trient en appliquant des tarifs préférentiels Inciter les particuliers à consommer autrement Mettre les entreprises locales en relation afin que les déchets produits par l'une puissent être valorisés par une autre Créer des filières de recyclage Favoriser les bourses d'échange</p>
		Gestion de l'eau	<p>Encourager les particuliers à installer des récupérateurs d'eau de pluie Renforcer la protection des périmètres de captage d'eau Améliorer le service aux usagers Améliorer les dispositifs d'assainissement Favoriser les écoulements naturels de l'eau</p>
Énergie et urbanisme	<ol style="list-style-type: none"> 7. Économiser les matières premières mais aussi préserver le territoire (préserver les espaces naturels, agricoles, amélioration du cadre de vie) 8. Valoriser les ressources du territoire (bois, eau chaude) qui font parti du patrimoine local 9. Encourager la construction de nouveaux 	Économie d'énergie	<p>Réaliser des diagnostics énergétiques des bâtiments communaux Optimiser les systèmes de chauffe des bâtiments communaux Réaliser des travaux d'économie d'énergie sur les bâtiments communaux existants Promouvoir la construction de bâtiments nouvelles constructions en bâtiments basse consommation énergétique Améliorer l'éclairage public Encourager et accompagner les particuliers pour la construction de maisons à basse consommation énergétique</p>

	bâtiments économes en énergie, la rénovation du bâti ancien – limiter l'étalement urbain / préserver le foncier 10. Développer l'accès à tous aux énergies renouvelables par la mutualisation	Énergies renouvelables	Encourager les particuliers à mettre en place des dispositifs utilisant des énergies renouvelables (panneaux solaires, chaufferie bois)
		Aménagement du territoire (documents d'urbanisme, foncier)	Maîtriser l'étalement urbain en privilégiant la densification du tissu bâti existant Optimiser le foncier en construisant des bâtiments à usage multiple Créer des espaces de loisirs permettant d'améliorer le lien social
Vie locale, vie scolaire, seniors	Pour rester un « vrai village », il faut : 11. Changer les mentalités pour que les gens comprennent ce qui va arriver si on ne fait rien 12. Favoriser la responsabilité et la RE-implication des gens pour plus de respect 13. Se demander comment faire pour que les gens adhèrent aux décisions des élus	Vie locale	Favoriser les rencontres entre habitants en créant des placettes dans les lotissements Encourager les initiatives privées (fêtes de rue...) Encourager au fleurissement (remise de prix) Renforcer les liens élus-habitants Renforcer les liens entre village grâce aux RPI et aux associations sportives
		Vie scolaire	Réfléchir à la création d'écoles intercommunales Associer les écoles aux actions menées par la commune (préservation de l'environnement)
		Seniors	Organiser des rencontres pour maintenir le lien social Améliorer l'accessibilité des espaces publics aux personnes à mobilité réduite
Déplacements	17. Préserver le cadre de vie, économiser les énergies	Déplacements doux	Créer des cheminements doux pour favoriser les connexions entre quartiers d'un même village et entre villages Favoriser l'intermodalité Encourager les habitants à utiliser ces modes de déplacements
		Transports en commun	Améliorer la desserte en bus Encourager le covoiturage Améliorer les accès vers les gares
Entreprise, tourisme	Pour développer l'activité économique, il faut : 14. Favoriser le tissu social et notamment le lien entre les habitants mais aussi les faire participer au développement du village 15. Relancer l'activité économique en favorisant la création de nouveaux emplois 16. Maintenir l'identité culturelle et créer de nouveaux logements (accueil de nouvelles personnes au sein des communes)	Commerce de proximité	Maintenir ou créer des commerces et services de proximité Encourager les habitants à consommer localement Mettre à disposition des locaux et du foncier aux entrepreneurs souhaitant s'installer
		Développement du tourisme	Renforcer la communication et la publicité Créer de nouveaux logements

Groupe 1

Animatrice : Céline Husson

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
1				x												
2																
3																
4	x						x				x					
5																
6																
7				x												
8																
9																
10																
11				x												
12																
13																
14																
15																
16																

Le groupe retient l'enjeu numéro 4 « Valoriser localement les déchets pour éviter d'externaliser leur traitement »

Le groupe observe que de nombreux croisements sont envisageables, puis décide d'échanger sur les trois 3 croisements qui lui paraissent essentiels : croisements de l'enjeu 4 avec l'enjeu 1, l'enjeu 7 et l'enjeu 11.

Croisement des enjeux 4 et 1 « Revenir aux techniques du passé, au « fait maison », changer ses habitudes (...).

Le croisement de ces enjeux met en avant la nécessité de modifier les habitudes de consommation et de limiter la production de déchets. Il s'agit :

- d'une part, du redéploiement de la production ménagère plutôt que du « tout supermarché ». Le groupe souligne deux effets positifs : la réduction des emballages et la réduction des émissions de CO₂ liées au transport des marchandises.
- d'autre part, du choix de la proximité, qui pour le consommateur devrait être gage de sécurité et de qualité.

Croisement des enjeux 4 et 11 « Pour rester un vrai village il faut changer les mentalités pour que les gens comprennent ce qu'il va arriver si on ne fait rien »

Le croisement de ces enjeux met en avant la nécessité de développer la formation et la prévention à destination des habitants de la commune. Il s'agit :

d'une priorité avant la mise en place d'actions concrètes.

de recréer des solidarités « actives » et du lien social à l'intérieur de la commune. (Le groupe propose la création d'une plateforme de compostage, de broyage, de tri, et le « covoiturage déchetterie » notamment pour les gens ne possédant pas de véhicule.)

Il s'agit également de redonner une deuxième vie aux produits de consommation, c'est-à-dire de les revaloriser plutôt que de les considérer comme « déchet ». (Le groupe propose l'organisation d'actions de type vide grenier, bourse aux vêtements, aux jouets, etc).

Croisement des enjeux 4 et 7 « Économiser les matières premières mais aussi préserver le territoire (...) »

Le croisement de ces enjeux amène le groupe à une réflexion sur la poursuite de l'habitude de tri au domicile et sur plateforme communale : déchet vert, papier, aluminium et verre. Il s'agit :

- d'une part de poursuivre la sensibilisation auprès des habitants.
- de l'autre de revaloriser directement et « sur place ce qui peut l'être ». Exemple : les déchets vert pourraient être centralisés et redistribués aux habitants de la commune mais aussi à des entreprises locales (notamment agricoles).

Enfin le groupe fait l'observation suivante :

« La société civile doit faire pression sur la distribution pour exiger la réduction des déchets à la source et une plus grande lisibilité sur le recyclage afin de faciliter le geste éco-citoyen. »

Groupe 2

Animé par Frédérique Weber

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
1		x	x	x		x	x	x	x					x		
2	x		x	x		x	x	x			x					
3	x	x														
4	x	x														
5																
6	x	x														
7	x	x														
8	x	x														
9	x															
10																
11		x														
12																
13																
14	x															
15																
16																

Enjeu 1 : revenir aux techniques du passé, au « fait maison », changer ses habitudes notamment établir de nouvelles habitudes alimentaires (privilégier les aliments locaux)

Croisé avec

Enjeu 3 (préservation des végétaux) : revenir à des variétés anciennes, rustiques, adaptées aux conditions locales.

Enjeu 4 (valoriser localement les déchets) : revenir aux techniques du passé en matière de gestion des déchets, c'est-à-dire faire du compost, du fumier, abandonner les sacs plastiques. Il s'agit également de réduire les déchets à la source, en limitant les emballages.

Enjeu 6 (préserver les ressources en eau) : privilégier l'utilisation de l'eau du robinet par rapport à l'eau en bouteille.

Enjeu 7 (préserver le territoire) : modifier ses habitudes alimentaires, consommer localement permettrait de favoriser la polyculture traditionnelle et ainsi préserver une diversité paysagère.

Enjeu 8 (valoriser les ressources du territoire) : inciter à consommer et produire localement, à faire son bois soi-même.

Enjeu 9 (encourager la construction de bâtiments économes en énergie) : développer des filières locales de production de matériaux utilisés pour la construction et l'isolation (laine de mouton, chèvre).

Enjeu 11 (changer les mentalités) : inciter à respecter la saisonnalité des aliments dans les habitudes de consommation.

Enjeu 14 (favoriser le tissu social) : favoriser la transmission de savoir entre générations, inciter les anciens à partager leurs connaissances des techniques anciennes. Permettre aux générations de se côtoyer.

La discussion s'est attardée sur cette problématique de la transmission du savoir des aînés, de la difficulté à les faire parler. Les aînés ont une connaissance du passé et portent à ce titre une responsabilité envers les jeunes générations.

M. Kreiss a par exemple évoqué une anecdote relative à la tempête de 1999 après laquelle la commune avait organisé un débriefing (sous forme de café-kuchen) avec les habitants. Alors que les jeunes générations ont relativement mal vécu ce phénomène, les anciens en ont très peu soufferts car semblaient plus prêts à affronter seuls ces situations.

Contrairement aux jeunes qui sont de plus en plus dépendants par rapport à la société et manquent d'autonomie (génération d'assistés), les anciens restent très débrouillards.

Il s'agit de recréer un lien entre anciens et jeunes générations.

Revenir aux techniques du passé, c'est avant tout aller vers plus de sobriété dans nos gestes quotidiens.

Enjeu 2 : préserver les haies

Croisé avec :

Enjeu 3 (préserver les végétaux en général) : Les haies permettent de créer un microclimat et un micro écosystème favorables au maintien et au développement de nombreuses espèces animales et végétales.

Enjeu 4 (valoriser localement les déchets) : l'entretien d'1 km de haies (broyage des déchets de taille) permettrait de garantir 1 année de chauffe d'une maison.

Enjeu 6 (préserver la ressource en eau) : les haies servent de filtre, de lagunage naturel, de zone tampon pour les eaux de ruissellement.

Enjeu 7 (économiser les matières premières) : préserver les haies permet de conserver un paysage plus « sympa », d'améliorer le cadre de vie mais aussi de préserver les terres agricoles. En effet, elles servent de zone tampon lors de fortes périodes pluvieuses, retenant les matières en suspension provenant des terres agricoles nues et retardent voire évitent des coulées de boues vers les zones urbanisées.

Enjeu 8 (valoriser les ressources du territoire) : les déchets de taille des haies peuvent être valorisés dans le compost, via la BRF, en bois de chauffe, voire par méthanisation.

Elles contribuent à l'autonomie du territoire.

Enjeu 11 (changer les mentalités) : il s'agit de faire comprendre aux habitants que si rien n'est fait pour préserver les haies, le village deviendra un îlot au sein des champs de maïs, d'une étendue stérile. Il sera peu probable que des gens veuillent encore y vivre...

Groupe 3*Animé par Virginie Formosa*

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
1		x		x			x				x	x		x		
2			x				x									
3		x					x									
4					x		x									
5							x									
6							x		x							
7		x	x		x	x										
8																
9						x										
10																
11												x				
12											x					
13																
14																
15																
16																

Enjeu 1 : revenir aux techniques du passé

Croisé avec

Enjeu 1 : privilégier les aliments locaux et la saisonnalité des aliments

Enjeu 2

Enjeu 4 : faire du compost
Enjeu 7 : réaliser des économies d'énergie
Enjeu 11
Enjeu 12 : favoriser les échanges entre les habitants
Enjeu 14

Différents enjeux similaires ont été regroupés pour en faire ressortir une thématique commune :

Enjeux 2, 3 et 7 : préserver les espaces naturels

Enjeux 4,5 et 7 : réutiliser les matières premières

Enjeux 6 et 7 : valoriser l'eau

Enjeux 6 et 9 : favoriser la construction de bâtiments économes en eau

Enjeux 11 et 12 : changer les mentalités. Ces enjeux sont transversaux sur l'ensemble des thématiques.

Les enjeux 11 et 16 sont à la fois à concilier et antagonistes. Il s'agit de garder son identité tout en évoluant, en restant ouvert, en partageant. Il s'agit avant tout de définir ce qu'est l'identité culturelle. Un compromis est à trouver.

Remarque apportée sur l'enjeu 15 : la relance de l'activité économique ne passe pas seulement pas le budget communal mais permet l'adhésion de la population (enjeu 13).

Suite à la remarque apportée par le groupe précédent sur le maintien de la polyculture, un délégué évoque la difficulté de ne raisonner qu'à l'échelle locale. La commune est parfois dépourvue par rapport à des décisions qui se prennent à des niveaux supérieurs.

Le groupe a ajouté 2 enjeux en complément de l'enjeu 9 (encourager la construction de bâtiment économes en énergies) : la rénovation du bâti existant et la limitation de l'étalement urbain / la préservation du foncier.

Groupe 4

Animé par Guy Husson et Corinne Bloch

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16
1																
2																
3																
4																
5																
6																
7																
8																
9																
10																
11																
12																
13																
14																
15	x	x		x	x	x	x	x	x	x	x			x	x	x
16																

Le groupe a choisi de s'intéresser à l'enjeu 15 (relancer l'activité économique) en constatant que l'entrée économique a une influence sur la majorité des autres enjeux. L'enjeu précisait que cette relance devait passer par le budget communal. La question se posait de savoir si cela impliquait de créer des emplois dans l'administration. Il s'agirait plutôt d'encourager des projets privés, comme par exemple l'organisation d'une filière de ramassage de fruits pour les transformer en compotes pour bébés.

En ce qui concerne le développement de la filière bois, la crainte d'une surexploitation de la ressource a été émise.

Pour développer l'activité économique, il s'agit également d'informer les gens des métiers, des gisements d'emplois possibles. L'insertion est également source de création d'emplois.

Une des actions proposées dans l'enjeu 15 consistait à mettre à disposition des locaux aux entrepreneurs. S'il existe des locaux vacants sur le secteur, il s'avère qu'ils sont souvent inadaptés aux demandes (exemple : locaux vacants à Woerth de 30 000 m² et 8 000 m². Ces surfaces sont souvent beaucoup trop grandes), d'où l'idée d'un partage, d'une mutualisation entre plusieurs entrepreneurs pour les occuper. Il a été proposé que la communauté de communes achète de tels locaux et que des entreprises d'insertion les retapent. Le détail du financement resterait cependant à étudier.

2ème exercice : avec qui travailler?

Rappel des consignes

1. Choisir un enjeu puis un sous-thème et une action liés à cet enjeu dans le tableau « synthèse thèmes-enjeux-actions » (ou proposer une nouvelle action)

Thème :
Enjeu :
Sous-thème :
Action :

2. Répondre aux questions suivantes :

- 2.1. A quelle(s) échelle(s) s'applique cette action (individuelle, communale, intercommunale,...)?
- 2.2. A qui est-elle destinée (habitants, socio-professionnels (à préciser), écoles,...) ?
- 2.3. Qui la porte? Qui la met en œuvre (habitant, commune, communauté de communes,...)?
- 2.4. Qui peut l'accompagner (associations, bureau d'étude, socio-professionnels, institutions...)?
- 2.5. Comment la financer (fonds privés, commune, communauté de commune, département, région...)?

Groupe 1

Animé par Céline Husson

Thème : solidarité

Enjeu : se demander comment faire pour que les gens adhèrent aux décisions des élus

Sous thème : vie locale

Action : la communication

Ce thème apparaît comme une préoccupation majeure des élus.

Ils attendent du développement de la communication et des échanges que les habitants s'approprient les décisions municipales et qu'elle permette d'éviter ou de désamorcer les conflits.

Il s'agit de changer les habitudes de communication :

- la pratiquer très en amont des projets et y associer le plus grand nombre.
- la pratiquer par des voies nouvelles (mailing liste, conseils municipaux à thématiques pour y convier les habitants, « stands de discussion » lors des manifestations se déroulant sur la commune, etc)
- il faut davantage mettre en avant les initiatives et les projets, qu'ils viennent des collectivités, des habitants, des entreprises ou des associations. « *Les gens ont besoin que leurs efforts ou initiatives soient reconnus, cela permet également de donner de bonnes idées aux autres* ».
- toutefois le groupe souligne que c'est également aux habitants d'être demandeurs d'information (problème de la citoyenneté active).

2.1 À quelle(s) échelle(s) s'applique cette action ? À tous les échelons politiques, toutefois le groupe souhaite s'intéresser à la communication au sein de la commune.

2.2 À qui est-elle destinée ? Au élus dans la mesure où ce sont eux qui recherchent plus de légitimité, mais également aux habitants, pour les informer des problématiques locales. Toutefois il est difficile de communiquer avec l'habitant « isolé », il est plus facile de toucher les gens à travers les groupes auxquels ils appartiennent : parents d'élèves, clubs et associations, entreprises, ...

2.3 Qui la porte ? Qui la met en œuvre ? La commune porte cette action de communication mais elle doit pouvoir se reposer sur un réseau local. Ce qui suppose que la commune ait su animer et entretenir ce réseau.

2.4 Qui peut l'accompagner ? Tous les acteurs de la commune, des partenaires institutionnels

ou privés notamment pour la formation des élus et l'animation des débats.

2.5 Comment la financer ? Par les fonds communaux mais également des partenariats avec des privés (information + publicité). Privilégier les modes de communication à faible coût (internet).

Groupe 2

Animé par Frédérique Weber

Thème : espaces verts, espaces naturels

Enjeu : préserver les haies

Sous-thème : haies

Action : sensibiliser les agriculteurs et les habitants aux rôles des haies

2.1 À quelle(s) échelle(s) s'applique cette action ?

Toutes les échelles sont concernées selon de quelles haies on parle :

- Haies autour des propriétés, en milieu urbain : les habitants

- Haies en zone agricole (en ceinture de village, au milieu des parcelles agricoles) : les agriculteurs.

A l'échelon national, la législation va avoir une influence dans la préservation des haies.

A l'échelon mondial, les haies participent à la lutte contre le changement climatique.

2.2 À qui est-elle destinée ?

Il s'agit avant tout de sensibiliser l'habitant pour maintenir l'existant, pour montrer quel est l'intérêt de conserver ces haies.

2.3 Qui la porte ? Qui la met en oeuvre ?

La commune via son document d'urbanisme et son plan communal de sauvegarde¹

A l'échelle nationale, il s'agirait de prendre des mesures pour modifier le code rural afin d'interdire l'arrachage de haies et de prévoir des sanctions en cas de non respect de cette réglementation.

2.4 Qui peut l'accompagner ?

Collaboration avec la SAFER, représentants de la chambre d'agriculteurs, propriétaires fonciers, riverains, exploitants, experts.

2.5 Comment la financer ?

Pour inciter à la plantation de haies, il s'agirait de :

Imposer des surfaces minimales de plantations sur les parcelles agricoles, tel que cela peut être prévu en zone urbaine.

Prévoir d'imposer une trame verte sur 1% de la surface cultivée.

Aucun subventionnement n'est à prévoir pour financer cette opération :

D'une part, il s'agit de laisser faire les gens, de faire appel au bénévolat pour les plantations chez les particuliers

D'autre part, pour les agriculteurs, les pertes économiques seraient minimales, voire inexistantes.

A l'heure actuelle en effet, beaucoup d'agriculteurs produisent à perte. Aussi, le fait de consacrer une partie de leurs surfaces cultivées à la plantation de haies pourrait contribuer à réduire leur déficit. Par ailleurs, les haies ayant de nombreux rôles positifs sur les cultures (notamment accueil d'auxiliaires contre des ravageurs de cultures), permettraient aux agriculteurs de réduire leurs intrants (pesticides) et ainsi de réaliser des économies.

¹Le **plan communal de sauvegarde (PCS)** est un plan communal d'urgence impliquant le recensement des risques sur la commune (notamment dans le cadre du dossier départemental sur les risques majeurs établi par le préfet du département), des moyens disponibles, des moyens mis en place pour assurer l'alerte, l'information, la protection et le soutien de la population au regard de ces risques (et notamment la mobilisation des services techniques communaux), et des exercices.

Groupe 3

Animé par Virginie Formosa

Thème : déplacements

Enjeu : économiser l'énergie, diminuer les GEX, cadre de vie, lien social

Sous-thème : déplacements doux

Action : création d'une piste cyclable entre Kutzenhausen et Soultz-sous-forêt (1,5 km entre 2 villages, permettant notamment un accès à la gare).

2.1 À quelle(s) échelle(s) s'applique cette action ?

Communal, intercommunal (2 communes concernées)

2.2 À qui est-elle destinée ?

Les touristes (par exemple, permettre un accès en vélo à la Maison rurale de l'Outre-Forêt), les travailleurs (pour les entreprises locales)

2.3 Qui la porte ? Qui la met en oeuvre ?

Les agriculteurs, les 2 communes, les 2 communautés de communes (Sauer-Pechelbronn et Soultzerland), les entreprises.

Le projet pourrait être porté par les communautés de communes s'il s'intègre dans un projet plus vaste. Les communes pourraient le mettre en oeuvre.

2.5 Comment la financer ?

Le conseil général via le contrat de territoire

La SNCF

Groupe 4

Animé par Guy Husson et Corinne Bloch

Thème : entreprise, tourisme

Enjeu : relancer l'activité économique

Sous-thème : commerces (et industries) de proximité

Action : organiser une filière de ramassage de fruits pour les transformer en compotes pour bébés.

2.1 À quelle(s) échelle(s) s'applique cette action ?

Individuelle, communale, intercommunale, régionale, nationale, européenne, mondiale (bilan carbone)

2.3 Qui la porte ? Qui la met en oeuvre ?

Habitants, socio-professionnels, cantine des écoles

2.5 Comment la financer ?

Europe

Action développement durable
*Fiche de renseignements à retourner à la communauté de communes Sauer-Pechelbronn
avant le 15 septembre 2009*

Commune :

Thème :

Enjeux :

Sous-thème :

Libellé action :

Objectif :

Environnement	Économie	Social

Échéancier (date démarrage prévisionnelle – durée) :

A quelle échelle s'applique cette action ?

A qui est-elle destinée ?

Qui la porte? Qui la met en œuvre ?

Qui l'accompagne?

Comment est-elle financée?